

communiqué



Présentation du PDMI, le 15 juin 2009

PDMI : L'État au ralenti !

157 millions de crédits pour le PDMI franc-comtois 2009-2014 et voilà que de nombreuses illusions s'envolent et que le masque tombe : l'État met la pédale douce et n'assumera pas les engagements prévus pour des aménagements routiers d'importance, le désenclavement des territoires et la sécurité de ses habitants. Par rapport aux engagements du précédent Contrat de plan (programme spécifique RN 19 compris) c'est une **baisse de crédits de plus 43 %**.

Au moment où le principe des financements croisés concentre les critiques, l'État doit faire la quête auprès des collectivités locales pour financer la modernisation de son réseau routier après en avoir déjà confié une partie aux Départements. Le Préfet de Région espère même une « hypothèse où les co-financements seraient plus élevés que prévu », pour faire avancer les autres dossiers routiers d'importance.

Pour la Haute-Saône, **les choix arbitraires du PDMI** dictées par les intérêts du Secrétaire d'État de VESOUL confirment les rumeurs : **rien pour la déviation de SAULX et une mise à 2 x 2 voies de la RN 19 cantonnée à la portion entre AMBLANS et LURE.**

Or, dans le cadre des nouveaux programmes de développement et de modernisation des itinéraires, l'aménagement en 2 x 2 voies de la RN 19 avait fait l'objet d'une convention intervenue le 29 Avril 2000 entre l'État, les régions et les départements concernés. Ce statut a d'ailleurs été réaffirmé par le protocole de juillet 2006 signé par Dominique PERBEN, Ministre des transports de l'époque, qui y confirmait le plan de financement et qui surtout arrêta un calendrier précis. Ce protocole prévoyait notamment l'achèvement complet en 2014 de la section CALMOUTIER/RD 64 (LURE) permettant de desservir les bassins économiques de VESOUL et de LURE. L'État ne respecte donc par le calendrier prévu initialement et le protocole au détriment des habitants des villages concernés. Parallèlement, à la dimension économique de l'urgente mise à 2 x 2 voies de la RN 19, la question sanitaire est devenue également primordiale avec l'ouverture en octobre prochain du Centre hospitalier intercommunal de VESOUL.

Pour la déviation de SAULX, grande oubliée du plan de relance gouvernementale et du présent PDMI, c'est un véritable gâchis dans une commune où les accidents sont si fréquents. SAULX est la seule bourgade de 1.000 habitants non déviée et traversée par une nationale d'importance européenne joignant deux réseaux autoroutiers. Le passage est continu et se traduit par une voiture toute les 6 secondes et un poids-lourd toutes les 24 secondes. Enfin, quand les députés Raison et Debray clamaient que l'État tenait ses engagements ils avaient probablement omis de dire qu'il les tenait mais que partiellement et partialement. **Avec ce PDMI et après le plan de relance, bien des territoires et des communes de Haut-Saône peuvent se sentir une nouvelle fois méprisés et écartés des grandes décisions de l'État, du gouvernement et de ses parlementaires UMP.**

mardi 16 juin 2009

Contact presse : jmvillaume@assemblee-nationale.fr - 03 84 62 40 20

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
2, rue Desault - 70200 LURE
Tel. : 03.84.62.40.20 Fax : 03.84.62.40.94

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
jmvillaume@assemblee-nationale.fr
www.depute-villaume.fr